

REGATE 1900 – Cenon-sur-Vienne 1^{er} juillet 2012

Dossier d'invitation et d'inscription



SOMMAIRE

- *Invitation*
- *Avant-programme*
- *Extrait du règlement de la Régate 1900*
- *Fiche d'inscription*

Invitation à la Régate 1900 de Cenon 2012

Vous êtes cordialement invités à la deuxième édition de la « Régate 1900 », régata-concours organisée à Cenon-sur-Vienne le 1^{er} juillet 2012 par la CAPC, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, pour les embarcations à la pagaie, à l'aviron et pour les voiliers de rivière de la Belle Epoque, de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle.

Cette manifestation, où s'étaient réunis l'an dernier la Société Nautique de Châtelleraut, la Société Nautique de la Haute Seine, les associations Sequana, Voile et Canotage d'Anjou, Histoire-Bateaux-Aviron et de nombreux particuliers, est une chance pour les amoureux des embarcations patrimoines et de la petite plaisance fluviale de se rencontrer dans un site exceptionnel, la pointe de Forclan au confluent de la Vienne et du Clain à quelques encablures en amont de Châtelleraut.

Vous serez accueilli dès le samedi 30 juin par une conférence historique de Frédéric Delaive, historien du canotage et des sports nautiques suivie d'un apéritif et d'un barbecue.

Merci d'envoyer les fiches d'inscriptions **AVANT le 18 juin** à Madame Véronique BOIREL, responsable du Service Tourisme & Attractivité de la CAPC, au 78 bd Blossac - BP 90618 - 86106 CHATELLERAULT. Tel : 0549203086 / fax : 0549203005 / veronique.boirel@capc-chatelleraut.fr

Pour tous renseignements concernant les aspects techniques, le transport des bateaux mais aussi les costumes et la présentation historique de vos embarcations, merci de contacter Frédéric DELAIVE, commissaire des régates au 06 86 20 84 12 ou sur regate1900cenon2012@gmail.com

Autres renseignements et infos sur :

<http://www.facebook.com/pages/Jours-de-Vienne-Ch%C3%A2tellerault/146101925454919>

ou

<http://histoire-bateaux-aviron.fr/index.html>

Un règlement complet, un formulaire d'inscription aux repas gratuits du samedi soir et du dimanche midi ainsi que l'adresse des hébergements vous seront envoyés par la CAPC après votre inscription définitive.

Merci par avance d'accuser réception de cette invitation en envoyant un courriel à veronique.boirel@capc-chatelleraut.fr ou regate1900cenon2012@gmail.com pour que nous puissions préparer votre accueil.

En attendant de vous accueillir à Cenon-sur-Vienne pour la "Régate 1900", nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations les meilleures.

AVANT-PROGRAMME de la « RÉGATE 1900 ». CENON-SUR-VIENNE, DIMANCHE 1^{ER} JUILLET 2012

Retour des engagements au plus tard, le 18 juin 2012

LIEU	Cenon-sur-Vienne
PARKING	Un parking est prévu à la pointe de Forclan pour les remorques et les véhicules.
ARRIVÉE ET ACCÈS	L'accueil des participants se fera à la pointe de Forclan, au confluent du Clain et de la Vienne, à partir du SAMEDI 30 JUIN 2012 à partir de 16H00. Apéritif d'accueil et conférence sur la « Plaisance et canotage » par Frédéric Delaive à 19h00. Barbecue offert par la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais à 20H30.
EMBARCATIONS	Bateaux anciens à la pagaie, à l'aviron et à la voile (dont le tirant d'air ne doit pas excéder 5 mètres).
PARC À BATEAUX	Un espace protégé du public sera réservé aux participants pour entreposer leur matériel et leur(s) bateau(x). En dehors du temps de navigation, les bateaux seront exposés au public (sauf les voiliers qui pourront rester amarrés à leur bouée). Un espace fermé de stockage collectif permettra de remiser son accastillage et ses affaires personnelles.
PARCOURS	Sur la Vienne, 500 m Aller-Retour, avec virage à la bouée.
RÉUNION DES PARTICIPANTS	Dimanche matin, à 9H00. Rappel de l'organisation par le commissaire de navigation.
DÉROULEMENT	Dimanche matin : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation à terre des embarcations au jury (examen de l'ancienneté ou de l'originalité du bateau, de la qualité de la restauration et de la documentation). - Défilé-promenade devant le jury catégorie par catégorie (évaluation de l'allure et des costumes). Dimanche après-midi : <ul style="list-style-type: none"> - Régates par catégorie (classement par ordre d'arrivée et évaluation de la technique). - Le « cafouillage » (défilé hors concours de toutes les embarcations confondues). En fonction des informations fournies par les participants, un commentateur informera le public sur le type de bateaux et l'histoire de leur construction, au fil du passage des embarcations.
RÉCOMPENSES ET PRIX	Un jury indépendant jugera et départagera les concurrents. Trois prix seront remis par catégorie (pagaie, aviron, voile). Un Prix récompensera « la plus belle embarcation » et un autre le « meilleur canotier ». Un Grand Prix du Jury de la Régate 1900 de Cenon-sur-Vienne sera attribué. Les prix d'une valeur de 80 € comprendront en plus une indemnité de transport forfaitaire (inférieure à 200 km et 200 km et plus). NB les embarcations restant à terre peuvent concourir pour le « Prix de la plus belle embarcation ».
HORAIRES	PROGRAMME
9H00	Réunion des participants pour le rappel du règlement et des consignes de sécurité
9h30 - 10H15	Passage du jury et présentation, successivement, des embarcations à la voile, à la pagaie et à l'aviron
9H45 - 10H45	Embarquement des canotiers (ils peuvent embarquer dès la fin de leur présentation au jury)
10H30	Départ du défilé-promenade des bateaux à la voile selon leur numéro
11H00	Départ du défilé-promenade des bateaux à la pagaie selon leur numéro
11H30	Départ du défilé-promenade des bateaux à l'aviron selon leur numéro
14H00 - 14H45	Embarquement, successivement des canotiers à la voile, à la pagaie puis à l'aviron
14H30 - 15H15	Régates à la voile
15H30	Régates à la pagaie
16H00	Régates à l'aviron
16H30 - 17H00	Le "Cafouillage"
17H30	Remise des prix
ASSURANCE	Les participants se doivent d'assurer leur matériel et bateau(x).
SÉCURITÉ	La sécurité sur l'eau est assurée par le comité d'organisation et des sauveteurs diplômés.
SERVICE MEDICAL	Un service médical est mis en place par le comité d'organisation.
ENGAGEMENTS	Télécharger la fiche d'inscription sur le site : http://fr-fr.facebook.com/pages/Jours-de-Vienne-Ch%C3%A2tellerault/146101925454919 ou www.histoire-bateaux-aviron.fr ou la demander à la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, Service tourisme, BP 90618, 86106 Châtelleraud Cedex (0549203087) et la renvoyer avant le 18 juin 2012 à l'adresse précédente. Dès réception, les participants seront destinataires d'informations détaillées
INDEMNITÉS	Les repas du samedi soir et du dimanche midi sont pris en charge.
RESTAURATION	Barbecue le samedi soir et dimanche midi, repas froid des équipiers.
HÉBERGEMENT	Informations envoyées à l'inscription.
RENSEIGNEMENTS	regate1900cenon2012@gmail.com ou 06 86 20 84 12

Régate 1900 – CENON-SUR-VIENNE 1^{er} juillet 2012

EXTRAITS du REGLEMENT

Conditions de participation

Les Régates sur la Vienne doivent se dérouler dans un esprit convivial. Les différentes épreuves de la journée s'effectueront avec fairplay et dans une ambiance amicale. En aucun cas, il ne s'agit d'une compétition sportive.

Cette journée est l'occasion de faire revivre des activités de loisirs du début du siècle dernier. Les régates de Cenon-sur-Vienne doivent permettre à chaque participant de mettre en valeur des embarcations anciennes tel que les canots, périssoires, canoës et yoles en acajou et même les habits typiques des canotiers d'autrefois.

Les épreuves de la "Régate 1900" du dimanche 1er juillet 2012 consistent en une présentation à terre des bateaux et un défilé-promenade par type d'embarcations, le matin, et, dans l'après-midi, de régates suivies d'un "cafouillage", un défilé de toutes les embarcations confondues au son de la musique.

Les participants concourront pour le "Prix de la plus belle embarcation", pour le "Prix du meilleur canotier" dans la catégorie embarcations à la pagaie, embarcations à l'aviron et embarcations à voiles. Un "Grand prix du Jury des Régates 1900 de Cenon-sur-Vienne" sera attribué.

Les concurrents seront évalués lors de la présentation à terre sur l'ancienneté, la rareté ou l'originalité de l'embarcation, sur la qualité de la restauration et de la présentation. Sur l'eau, ils seront jugés en fonction de la qualité esthétique et technique de leur prestation lors du défilé-promenade du matin et de la régata de l'après-midi, notés par rapport à leur place d'arrivée lors de la course et pour la qualité de leur costume en adéquation avec l'époque de leur embarcation.

Les embarcations restant à terre peuvent concourir pour le "Prix de la plus belle embarcation".

Matériel

Il est indispensable que chaque participant de la régata dispose de son embarcation, de son accastillage, de ses gilets de sauvetage et tous ses équipements de sécurité en ordre de marche et dans le respect du code de la navigation fluviale. Les participants se doivent d'assurer leur matériel (cf. Fiche d'inscription).

Les voiliers ne doivent pas dépasser la hauteur de 5 mètres pour circuler sous le pont de Cenon.

Tenue

Si les vêtements du type canotier (haut rayé, chapeau de paille avec son bandeau noir, short ou pantalon clair...) correspondent à l'esprit de la fête des bords de Vienne et à la "Régate 1900", il est préférable de porter sans anachronisme les vêtements en correspondance avec l'époque de l'embarcation. Par exemple, un chapeau en paille, du type canotier, qui peut convenir sur une yole de la Belle époque, jurera à bord d'un canoë canadien des années 1930.

Dates et horaires des épreuves

Le dimanche 1er Juillet 2012, à 9 heures, le commissaire de navigation réunira l'ensemble des équipiers pour un rappel de l'ensemble des consignes et du règlement des différentes épreuves. Le matin est consacré à la présentation à terre des embarcations devant le jury et au défilé-promenade et l'après-midi aux régates et au cafouillage. Les épreuves sont organisées par catégorie avec un léger décalage de départ en fonction des types d'embarcations. Partiront en premier, les voiliers, canoës, périssoires et autres embarcations à la pagaie, puis les bateaux d'aviron. Les embarcations

d'aviron à banc fixe ou à coulisse, monoplace ou à équipage pourront être dissociées en fonction des engagements.

HORAIRES	PROGRAMME
9H00	Réunion des participants pour le rappel du règlement et des consignes de sécurité
9h30 - 10H15	Passage du jury et présentation, successivement, des embarcations à la voile, à la pagaie et à l'aviron
9H45 - 10H45	Embarquement des canotiers (ils peuvent embarquer dès la fin de leur présentation au jury)
10H30	Départ du défilé-promenade des bateaux à la voile selon leur numéro
11H00	Départ du défilé-promenade des bateaux à la pagaie selon leur numéro
11H30	Départ du défilé-promenade des bateaux à l'aviron selon leur numéro
14H00 - 14H45	Embarquement, successivement des canotiers à la voile, à la pagaie puis à l'aviron
14H30 - 15H15	Régates à la voile
15H30	Régates à la pagaie
16H00	Régates à l'aviron
16H30 - 17H00	Le "Cafouillage"
17H30	Remise des prix

Consignes de sécurité

Lors de la circulation sur la Vienne si deux embarcations se croisent le voilier est prioritaire sur les autres embarcations à l'aviron et à la pagaie. Également par mesure de sécurité, les avirons étant difficiles à manœuvrer du fait de leur envergure et très puissants lancés à grande vitesse, il faut impérativement que les embarcations à la pagaie, plus réduits, s'écartent pour les laisser passer.

Consignes pour les épreuves nautiques

Règlement et parcours du défilé-promenade du matin

Le parcours du défilé-promenade se fait en ligne jusqu'à la bouée située au confluent à la pointe aval du Parc de Forclan. Le départ entre deux bouées est situé en amont de la pointe de Forclan devant la tribune du jury. Les embarcations suivront la rive droite à la descente et la rive gauche, côté tribune, à la remonte. La bouée sera approchée par bâbord pour virer.

L'épreuve consiste en un défilé-promenade devant le jury : à la descente, les embarcations partent les unes après les autres, s'arrêtent à la bouée, s'attendent pour toutes se regrouper puis remontent en flottille jusqu'au point de départ. Les voiliers obéiront à un règlement et à un parcours particuliers.

Départ du défilé-promenade

Les participants se doivent d'être sur l'eau 30 minutes avant le début de l'épreuve. L'approche de la ligne de départ sera progressive. Les embarcations se regrouperont 100 mètres en amont avant d'être appelées par le drapeau orange à se mettre en ligne les unes après les autres en fonction de leur numéro. Le drapeau vert annoncera le départ qui se fera lancé entre les deux bouées toutes les minutes à cadence de promenade. Le drapeau rouge signalera un incident ou un arrêt de l'épreuve.

Drapeau rouge	Drapeau orange	Drapeau vert
Arrêt	Avancée vers la ligne de départ	Départ lancé

Règlement et parcours de la régates de l'après-midi

Les courses à la pagaie et à l'aviron se font en ligne avec un virage à la bouée situé au confluent à la pointe aval du Parc de Forclan. Le départ entre deux bouées est situé en amont de la pointe de Forclan devant la tribune du jury. Les embarcations suivront la rive droite à la descente et la rive gauche, côté tribune, à la remonte. La bouée de virage sera approchée par bâbord. La course n'étant

pas l'enjeu principal de la compétition, l'embarcation la plus proche de la bouée de virage sera prioritaire. Une embarcation qui coupera la route à ses concurrentes risque un avertissement ou la disqualification qui seront signalés par le drapeau rouge. Les voiliers obéiront à un règlement et à un parcours particuliers.

Départ de la régata

Les participants se doivent d'être sur l'eau 30 minutes avant le début de l'épreuve. L'approche de la ligne de départ sera progressive. Les embarcations se regrouperont 100 mètres en amont avant d'être appelées par le drapeau orange à se mettre en ligne. Le drapeau vert annoncera l'imminence du départ qui sera donné au pistolet entre les deux bouées. Le drapeau rouge signalera un faux départ ou un arrêt de la course.

Drapeau rouge	Drapeau orange	Drapeau vert
Arrêt ou faux départ	Avancée vers la ligne de départ	Annonce l'imminence du départ

Arrivée de la régata

Le drapeau vert et un signal sonore matérialiseront le premier arrivé. Avertissement et disqualification seront pris en compte dans le total des points des concurrents.

Drapeau rouge	Drapeau orange	Drapeau vert
Disqualification et arrêt	avertissement	1er arrivé

Le "cafouillage"

Après chacune des épreuves et le passage de la ligne d'arrivée, les embarcations à la pagaie, à l'aviron et à la voile resteront sur le bassin côté rive droite pour faire tableau et encourager leurs amis et autres participants. A la fin de la dernière épreuve, le "cafouillage" pourra commencer : dans la joie et la gaîté et au son de l'orphéon, toutes les embarcations réunies feront un tour complet du bassin devant les spectateurs.

Récompenses et publications des résultats

Un jury attribuera des points à chaque bateau en compétition lors de l'évaluation à terre et des évaluations sur l'eau pendant le "défilé-promenade" et la régata. Pour la régata, les concurrents seront classés par ordre d'arrivée. Chaque infraction pendant la régata sera sanctionnée (faux départ, non respect des priorités sur l'eau, virage à la bouée coupé...). Dans tous les cas, le jury reste souverain.

Tableau des critères d'évaluation

Prix de la plus belle embarcation	Prix du meilleur canotier
- Ancienneté - Rareté ou originalité	- Allure sur l'eau : qualité esthétique et technique de la prestation évaluée lors du défilé-promenade et de la régata (qualité du geste, des manœuvres et convivialité des concurrents)
- Qualité de la restauration (matériaux, colles et vernis, accastillages...)	- Classement par ordre d'arrivée lors de la régata
- Qualité de la présentation (documentation historique sur le bateau et son constructeur...)	- qualité du costume en adéquation avec l'époque de l'embarcation, sans anachronisme (cf. article 2)

Récompenses et Prix décernés

La remise des prix par catégorie se fera en fin de journée après le "cafouillage". Neufs récompenses seront décernées à cette occasion.

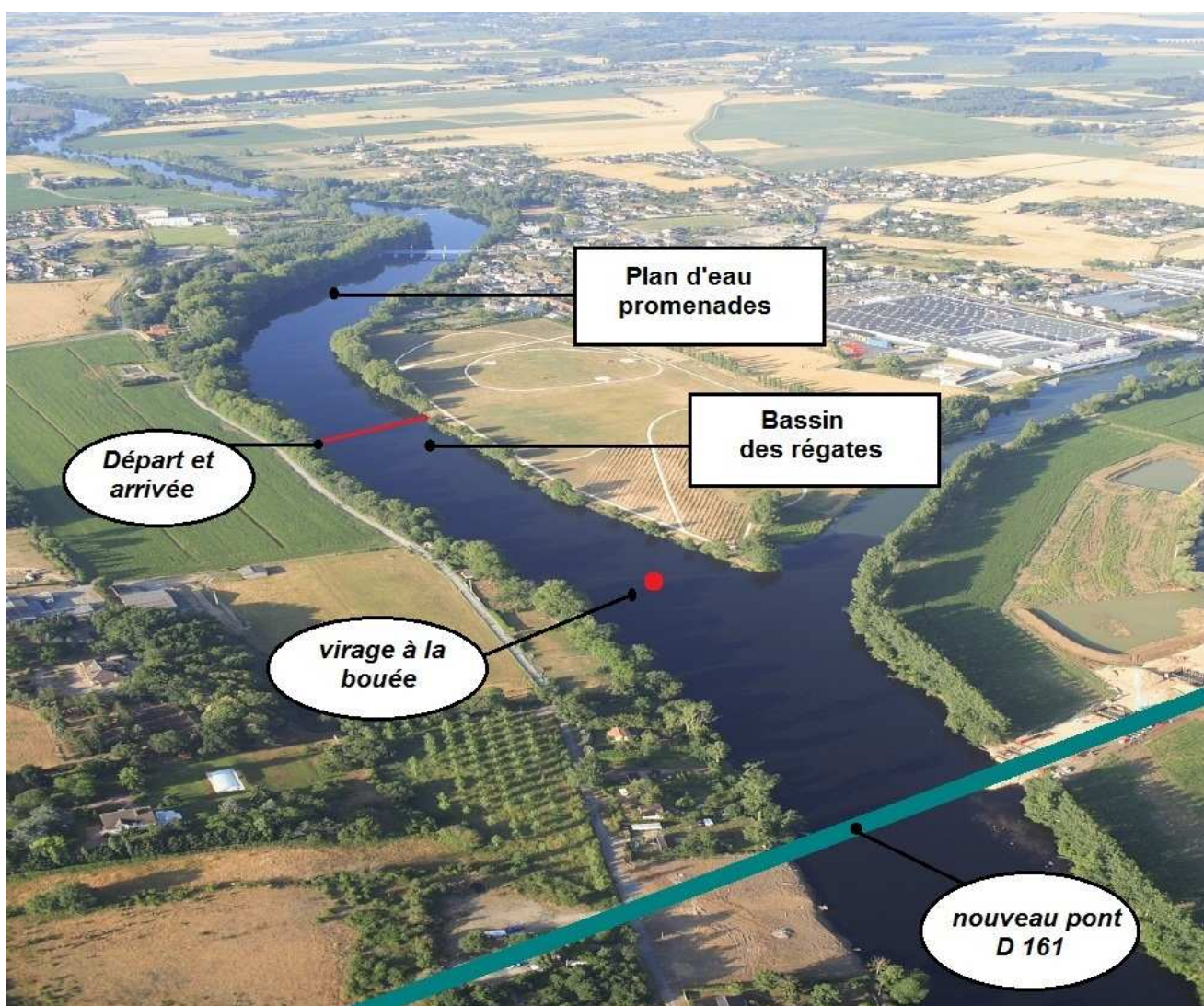
Trois prix seront remis en clôture des Régates pour chaque catégorie (voile, pagaie, aviron) :

- Prix de la plus belle embarcation
- Prix du meilleur canotier.
- Grand prix du Jury de la Régate 1900 de Cenon-sur-Vienne (le Grand prix est un coup de cœur du Jury. Il récompense un concurrent pour l'ensemble de sa prestation, embarcation, costume, convivialité, fairplay...)

Grand prix de la Régate 1900 de Cenon-sur-Vienne par catégorie	Prix de la plus belle embarcation par catégorie	Prix du meilleur canotier par catégorie
80€ et Remboursement forfaitaire du transport	80€ et Remboursement forfaitaire du transport	80€ et Remboursement forfaitaire du transport

Litiges et disqualification

Les régates se font dans un climat léger entre promenade sur l'eau et rencontre sportive amicale, les décisions du jury sont sans appel. Le jury se réserve toutefois le droit d'examiner la réclamation déposée par les participants en cas de litiges.



**Un dimanche 1900 en bord de Vienne - Cenon-sur-Vienne
Dimanche 1er Juillet 2012**

FICHE D'INSCRIPTION REGATES 1900

(à retourner à :CAPC, Service Tourisme et Patrimoine – 78, Bld Blossac - BP 90618 – 86106 Châtelleraud Cedex ou par mail à regate1900cenon2012@gmail.com avant le 8 mai 2012)

Vous êtes:

- Association:
 Particulier Nom: Prénom:

Vos coordonnées:

Adresse:
Code Postal: Ville:
Téléphone: Adresse mail:

Le bateau :

Souhaitez-vous participer aux Régates en tant que:

- Compétiteur Exposant Compétiteur et exposant

Type de bateau:

Constructeur: Propriétaire:

Année de construction: Nom du bateau:

Longueur (en mètres): Largeur (en mètres):

Tirant d'eau: Tirant d'air: Poids du bateau:

Description du bateau et historique sommaire (des photos sont à joindre à la fiche d'inscription dont au moins une d'ensemble et une d'un détail caractéristique du bateau) : merci de bien renseigner ces informations pour que l'organisation puisse fabriquer les cartels de présentation des bateaux exposés.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pouvez-vous embarquer des passagers ou des équipiers ? Non Oui, combien?

Nombre total de passagers ou d'équipiers pour le bateau :

Surface d'exposition (si vous êtes exposant): 15m² 30 m² Autre (sous condition)

Dossier Technique d'Inscription / Un dimanche 1900 – Régates / Service Tourisme 05 49 20 30 87

Engagement :

Je soussigné(e) (nom et prénom)

Qualité

souhaite participer à la manifestation « Régates 1900 », le 1er Juillet 2012 et en accepte les conditions.

Joindre la copie de attestation de responsabilité civile

Date :

Signature :